

Déchetteries VERDI: nouvelle carte d'accès^(*)

1 2 2

Un service gratuit réservé aux habitants du territoire

22 déchetteries réparties sur l'ensemble du territoire

1 déchetterie à moins de10 mn de chez vous

Comment obtenir votre carte?

Remplissez le formulaire disponible dans votre déchetterie ou téléchargez le sur notre site Internet : www.smvo.fr

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise BP 30316 - 60203 COMPIECNE Cedex

Questions des lecteurs

Spécial carte d'accès déchetteries

La carte est-elle gratuite?

Oui. Pour tous les habitants des Communes du SMVO avec une seule carte par foyer, c'est à dire par adresse ou par logement. Obligatoire, elle permettra d'accéder gratuitement à toutes les déchetteries du réseau.

Est-ce qu'avec cette carte, je pourrai toujours déposer gratuitement mes déchets?

Bien sûr. Le service des déchetteries reste entièrement gratuit pour les particuliers habitant le territoire du SMVO.

Est-ce qu'avec ma carte, ie serai limité dans l'accès aux déchetteries ?

Non, vous pourrez, avec votre carte, accéder aux 22 déchetteries quelle que soit votre adresse d'habitation sur le territoire.

Est-ce que je devrai renouveler ma carte tous les ans?

Non, la durée de validité de votre carte est permanente. Le renouvellement n'intervient qu'en cas de perte ou de changement d'adresse.

J'exerce une activité professionnelle, est-ce que je peux utiliser la carte d'accès aux déchetteries ?

Les déchets issus de votre activité professionnelle sont acceptés dans les 22 déchetteries du réseau VERDI à condition d'avoir une carte PROFESSIONNELLE. Téléchargez le formulaire sur notre site Internet www.smvo.fr, vous recevrez ensuite une facture trimestrielle comptabilisant l'ensemble de vos dépôts.

22 déchetteries proches de chez vous!

Apporter ses déchets à la déchetterie, c'est accomplir un geste citoyen pour l'environnement, en offrant une seconde vie à ses déchets!

La déchetterie est un espace aménagé, propre, gardienné, où les particuliers peuvent apporter et déposer les objets encombrants ainsi que les déchets dangereux et/ou toxiques. L'apport d'ordures ménagères y est strictement interdit.

Les déchets sont triés et répartis par l'usager lui-même dans des conteneurs spécifiques suivant les conseils de l'agent de déchetterie. Selon leur nature, les déchets collectés sont ensuité transportés vers des entreprises spécialisées dans la valorisation et le rėcyclage.

Déchets acceptés

Dans les bennes :

















À remettre à l'agent :



DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES

Dans les conteneurs :













22 déchetteries, un horaire unique :

- > Du mardi au samedi 9h - 12h et 14h - 18h
- > Dimanche 9h 12h

Fermeture les lundis et jours fériés.













MVO 2011 - Imprimé sur papier recyclé - FOTOLIA